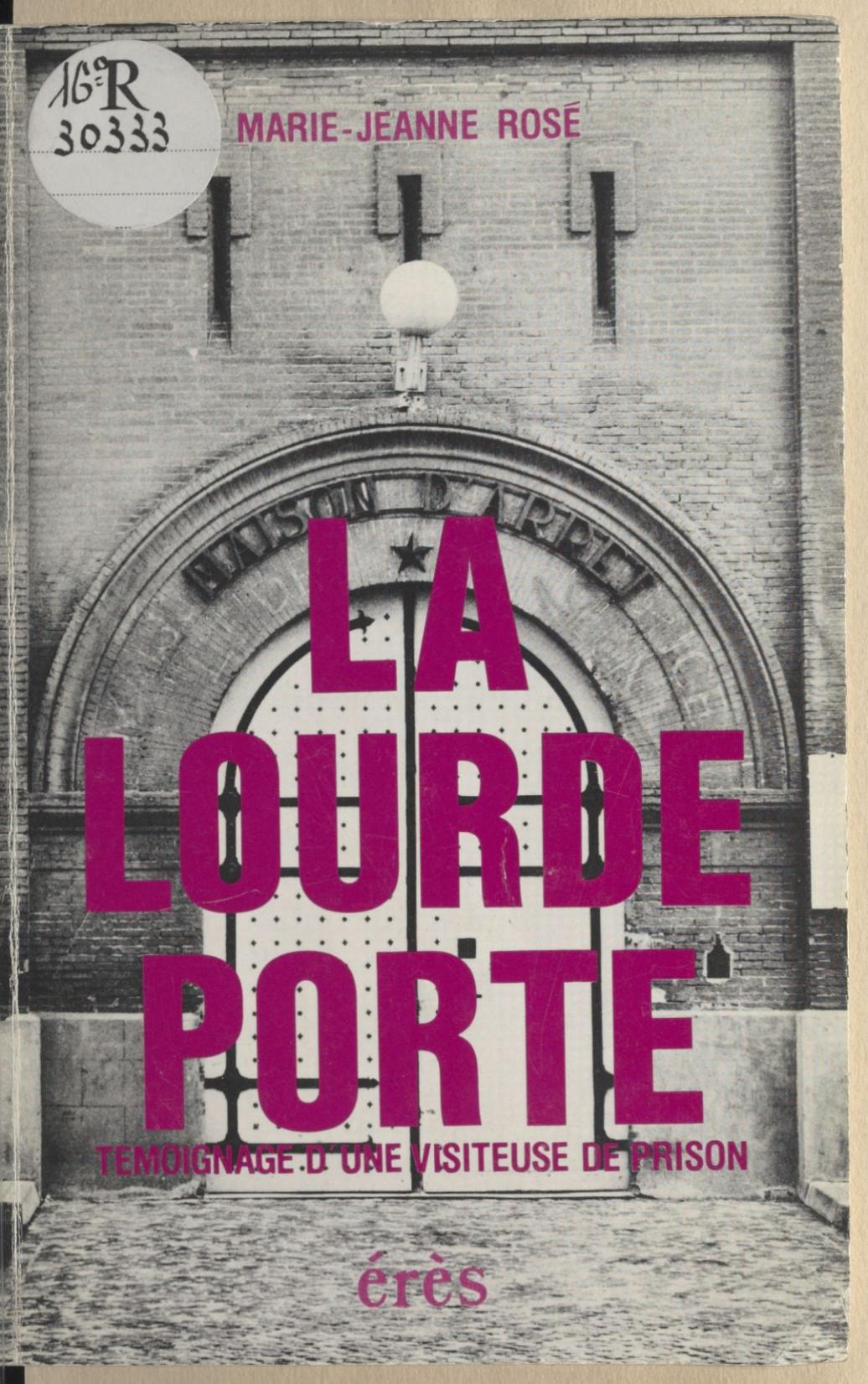


16°R
30333

MARIE-JEANNE ROSÉ



LA LOURDE PORTE

TEMOIGNAGE D'UNE VISITEUSE DE PRISON

ères

LA
LOURDE
PORTE

*Je dédie ces réflexions
à mon mari, à mes quatre enfants,
et au souvenir de ma mère
qui m'a aidée
à accomplir une tâche que je n'ai pas cessé
de considérer comme un apostolat*

16° R
30333

ères

LA LOURDE PORTE

Je débats ces réflexions
à mon mari, à mes quatre enfants,
et au souvenir de ma mère
qui m'a aidé
à accomplir une tâche que je n'ai pas cessé
de considérer comme un devoir.

1911
30823

718533

MARIE-JEANNE | ROSÉ

36

LA LOURDE PORTE

TEMOIGNAGE D'UNE VISITEUSE DE PRISON



érès

DL-12071989-15907

LA
LOURDE
PORTE
TEMOIGNAGE D'UNE VISITEUSE DE PRISON

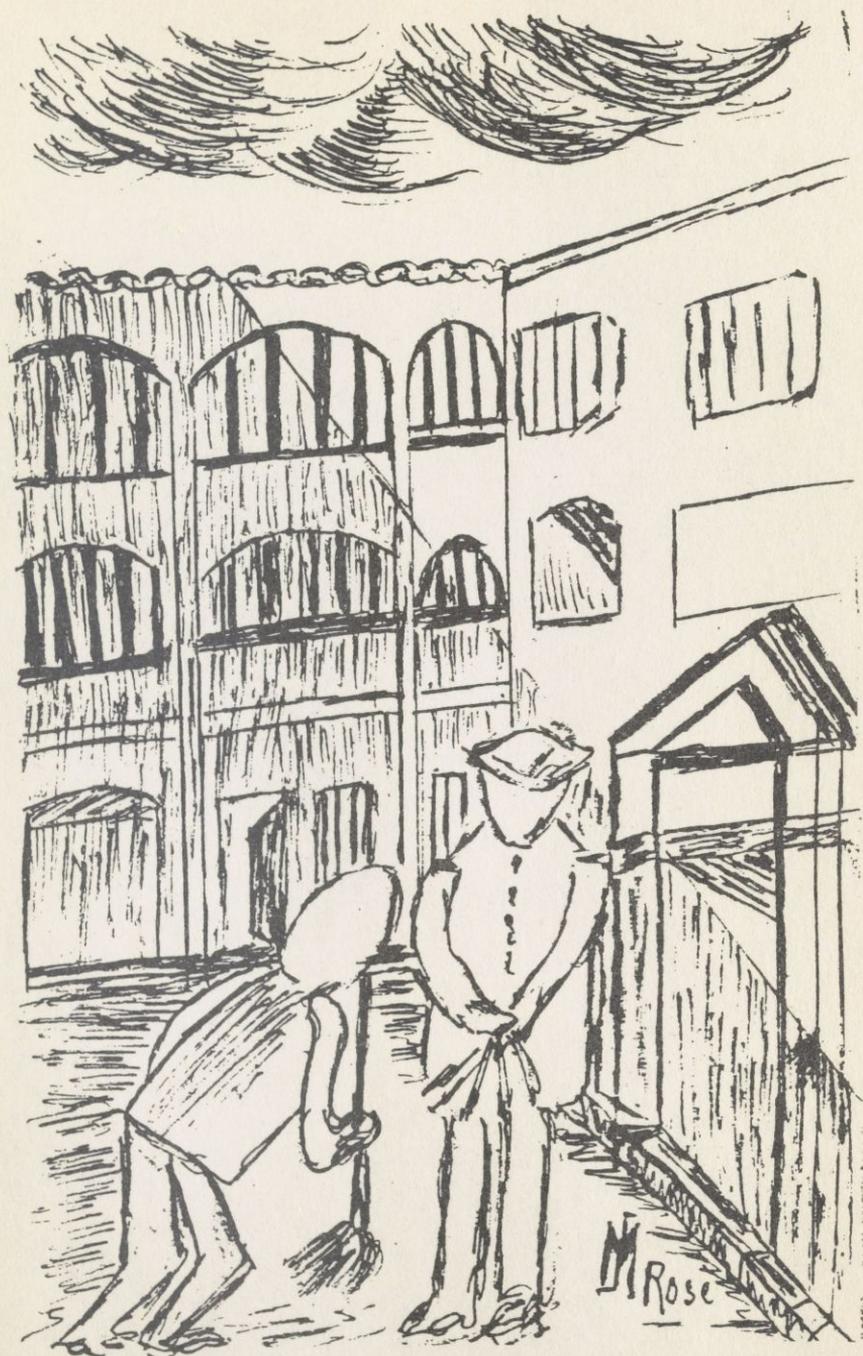


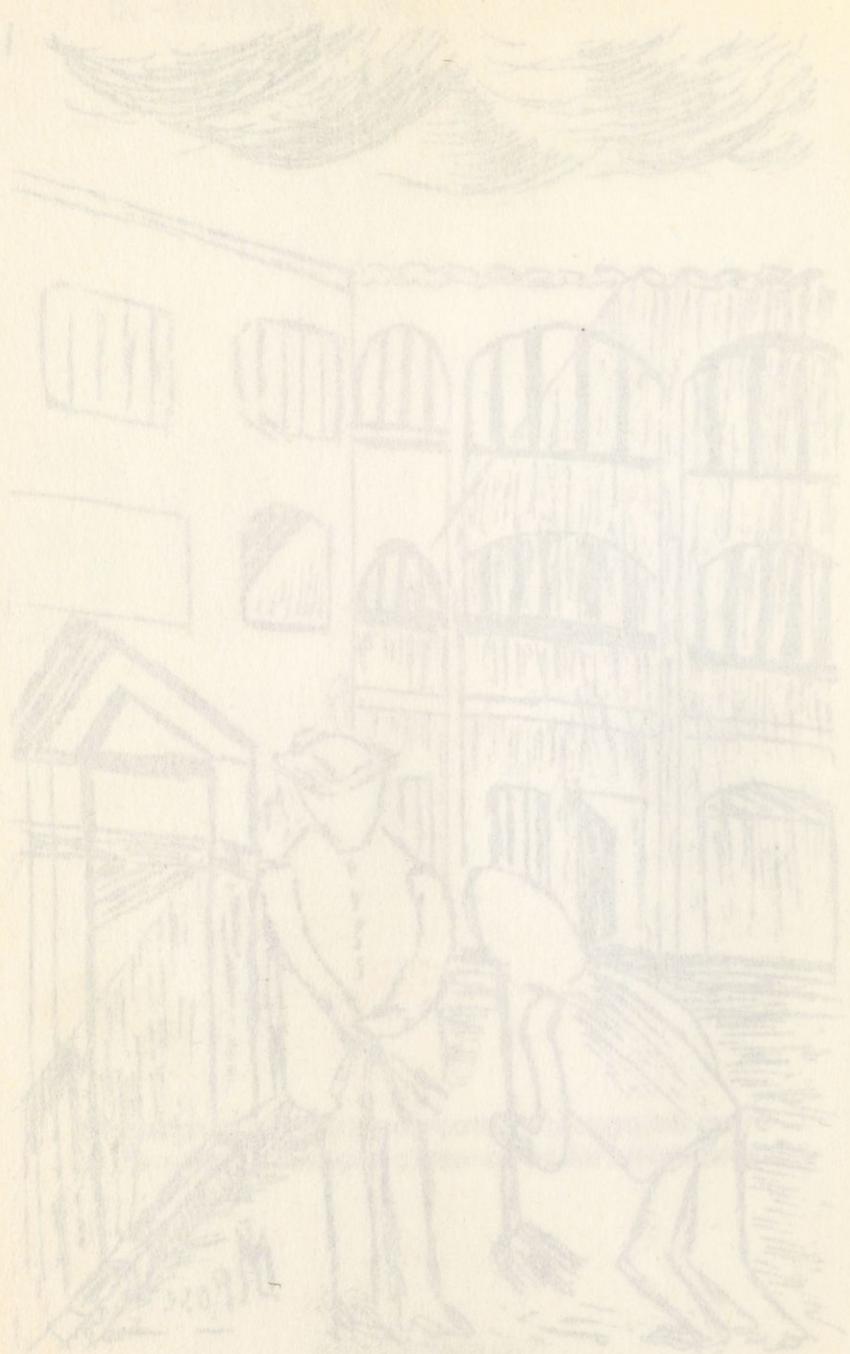
L'illustration de la couverture comporte une photographie, œuvre de Pierre Font ; la conception d'ensemble est due à Nicole Koller.

ISBN 2-86586-114-7

© 1989 Editions Erès

19 rue Gustave-Courbet 31400 Toulouse





THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS
1952

Aperçu d'une prison de femmes

C'était au mois d'octobre 1951... Déjà plus de trente ans que, chaque semaine, je franchis cette lourde porte de la maison d'arrêt d'une petite ville provençale. Pour cette première visite, je décline mon identité et montre ma carte de visiteuse reçue quelques jours auparavant, après six mois d'attente. Six mois d'attente, oui, car on ne devient pas visiteuse de prison comme on s'engage dans n'importe quelle action bénévole. Les Renseignements Généraux procèdent à une enquête de moralité et, probablement aussi, à une enquête politique pour les services préfectoraux et la Chancellerie. Lorsque finalement cette carte désirée est arrivée, quelle joie pour moi mais aussi que de critiques n'ai-je pas dû subir ! Seuls mon mari et mon fils aîné âgé de quinze ans ont compris mon engagement et mon mari m'a laissé toute liberté d'agir. Mais mon entourage, bourgeois catholique, ne l'admettait pas. « Il y a d'autres êtres malheureux à secourir et d'autres bonnes œuvres à accomplir sans s'occuper de prisonniers » me disait-on.

Et pourtant le Christ a dit : J'étais en prison et vous êtes venu jusqu'à moi ». C'est pourquoi j'ai eu l'appui du jeune aumônier de la maison d'arrêt qui, voyant la détresse de ceux qui sont derrière ces murs lugubres, avait compris ma démarche.

La lourde porte refermée par un gardien drapé dans son uniforme et dans son air revêché, je fus introduite dans le bureau du surveillant-chef. Me proposant un *Recueil de conseils* que j'avais déjà, il me dit d'un ton éloigné de toute amabilité : « Il faut le suivre (ce guide) car une carte est vite enlevée ». Je n'étais pas encore entrée et l'on parlait de m'enlever « ma carte » ! Actuellement, les visiteurs sont mieux acceptés et les nouveaux mieux accueillis, les choses, là aussi, ayant heureusement évolué.

En 1951, pour une maison d'arrêt de trente-cinq détenus dont six à sept femmes, nous n'étions que deux visiteurs, un homme pour les détenus et moi pour les femmes. En outre, comme étrangers à l'administration pénitentiaire, il y avait l'aumônier, le médecin et l'infirmière. Point d'assistante sociale, point d'instituteur, point d'éducateur, toutes fonctions créées depuis ce temps et que j'ai dû assumer peu ou prou en raison des circonstances pour le bien des détenus.

Dans mes débuts, j'étais seulement visiteuse des femmes, j'ai donc été reçue par la surveillante-chef, épouse du surveillant-chef ; notre premier contact n'a pas non plus été empreint d'amabilité et elle essaya tout de suite de me dissuader : « Vous perdez votre temps, chère Madame, ces filles, pour la plupart des prostituées, ne valent rien ». Tout en me tenant ce langage peu encourageant elle me faisait visiter les cellules des détenues. En parcourant ces couloirs étroits et sombres, on ne peut réprimer une étrange sensation, un malaise indéfini. Pourtant chaque cellule, blanchie à la chaux,

est proprement tenue. Elle comportait à l'époque une chaise, un lit de camp, un lavabo ; sur les murs quelques images ; par une petite fenêtre à barreaux un coin de ciel..., petite échappée sur l'extérieur. La surveillante-chef, pour terminer la visite des lieux, me montra le mitard. Là était enfermée une pauvre fille maigre, pâle, les cheveux épars sur les épaules, assise sur un tabouret (dans la journée, au mitard, le lit est replié). Dans ce lieu, elle n'avait droit qu'à une alimentation réduite, pas de journaux et pas de visites en principe. Elle était là, punie, car elle avait « répondu » à la surveillante. Incontestablement, la surveillante-chef cherchait à me décourager avant que je ne commence ma première visite. En fait, j'étais fort troublée mais je demeurais déterminée et rien n'aurait pu m'arrêter. Je lui demandais donc à voir les détenues. Je suis alors introduite dans le parloir, local de deux mètres sur un mètre cinquante avec une fenêtre à barreaux qui donnait sur la cour et une lourde porte à la serrure imposante. Ce parloir était meublé d'une petite table et de deux chaises. Ma première détenue, Jeanne, entre d'un pas indécis et d'un air surpris.

« Asseyez-vous — lui dis-je en lui serrant la main et en lui expliquant ma présence —, je suis là pour vous aider matériellement, surtout à votre sortie, et vous rencontrer chaque semaine si vous le désirez ».

La conversation s'engage et elle me fait vite confiance, me parle de sa petite fille qui est en nourrice et qu'elle désire revoir après sa peine. Elle est, comme la plupart des détenus (hommes ou femmes) abandonnée par sa famille, ce qui est souvent le cas soit dès la naissance, soit après un divorce. Jeanne n'avait pas connu ses parents. Enfant de l'Assistance (aujourd'hui Action sanitaire et sociale), ballotée de foyer en foyer sans connaître la chaleur de l'amour maternel, elle s'était prostituée pour survivre. Elle se dit attachée à sa

fillette qu'elle veut sauver. Elle purge une peine pour vol. Elle me promet de travailler à sa sortie à la condition que son souteneur ne la poursuive pas. Elle me parle de son avocat, de son juge, de son passage devant le tribunal — c'était la première fois —, de son émotion et de la peur qu'elle ressent. Bref, au bout d'une demi-heure d'entretien j'étais acceptée. Les trois mois de prison purgés, Jeanne a pu rejoindre sa petite fille et toutes deux ont été placées dans un foyer créé par une visiteuse à Annecy. Elle a trouvé un emploi de serveuse et a vécu ensuite avec sa fille dans un logement qu'elle a loué.

En même temps que Jeanne, je voyais Paulette. C'était une grande fille, blonde aux yeux bleus, désinvolte d'allure et libre de parole, le vrai type de la prostituée. Elle était en prison pour complicité de vol ; elle y restera quatre mois. N'aimant pas trop le travail, elle entra rapidement en conflit avec la surveillante-chef qui l'obligeait à travailler alors qu'elle n'était que prévenue. Paulette ayant déjà fréquenté d'autres prisons était au courant de cette règle qui ne contraint pas les prévenus à travailler contre leur gré. Elle refusa de faire la lessive (à la main car à l'époque il n'y avait pas de machine à laver). Convoquée chez le juge d'instruction, elle y arriva en sabots, tablier et manches retroussées, dans un grand état de colère.

— « Intervenez en ma faveur Monsieur le Juge, "on" me fait travailler tout le matin et tard le soir, et je suis prévenue. » Compréhensif, humain et ouvert au relèvement des détenus, le juge fit appliquer le règlement et, de ce jour, Paulette n'a travaillé que lorsqu'elle le désirait. Cette fille, abandonnée par son père, élevée par sa mère en toute liberté, ne supportait pas la contrainte et il lui plaisait, face à une surveillante autoritaire, de montrer son indépendance. Arrachée à l'emprise de son

souteneur par un brave garçon qui l'épousa et dont elle eut cinq enfants, Paulette n'est plus retournée en prison. C'est un bel exemple de redressement et de réinsertion dans la vie sociale. Une grande amitié est née entre nous et, trente ans après, elle m'écrivait toujours régulièrement.

Hélas ! ces réussites sont rares et les douloureux échecs plus nombreux.

Marie n'avait jamais eu de vraie famille. Elle avait une petite fille d'un homme marié qui l'avait installée dans un petit meublé. Un jour, elle prit en garde une bicyclette volée. Inculpée de recel, je la trouvais à la maison d'arrêt comme « primaire », c'est-à-dire n'ayant pas eu de précédent judiciaire. C'était une pauvre fille atteinte de bronchite chronique que l'incarcération ne pouvait qu'aggraver. Condamnée à trois mois de prison, elle a repris avec courage, à sa sortie, son travail de femme de ménage. Mais après la naissance d'une seconde fille — comme la première non reconnue par le père —, sa santé très déficiente exigea la mise en maison de repos. A son retour, elle reprit ses deux enfants, confiés à un foyer pendant son absence, et se remit courageusement au travail ayant l'amour de ses filles et le désir de les élever. Finalement, abandonnée par le père de ses enfants qui avait longuement abusé d'elle, Marie n'a pu surmonter le mal qui la rongait. Après plusieurs séjours en montagne, elle a succombé, épuisée, travaillant jusqu'à la fin pour élever ses filles. Cette femme fut une victime de la société. Seule au monde, elle ne trouva que peu d'aide et fut très sévèrement condamnée pour un recel de vélo. La Visite des Prisons lui a été d'un grand secours, mais insuffisant pour lui permettre de survivre à ses malheurs et à sa souffrance.

Pendant ces premiers mois où je ne voyais que les femmes détenues, j'ai subi continûment la suspicion de

C'était le cas pour Christian. Sa mère ne voulait pas l'aider. Écoutons-la.

Madame,

Je viens de recevoir votre lettre, effectivement je suis très peinée de voir que Christian, malgré ses 26 ans, ne veut pas être raisonnable, après lui avoir donné plusieurs fois sa chance de se refaire, comme toute mère aurait fait, je suis à vrai dire encore complètement déboussolée et voilà des années que cela dure depuis la mort de son père.

Un an sans nouvelles après m'avoir quittée en me dépouillant une fois de plus pour satisfaire son vice.

J'apprends qu'il est arrêté une deuxième fois mais hélas je pense qu'il n'y aura pas de fin. Vous voyez Madame le moral est bien bas et lorsqu'il faut travailler dans un esprit tourmenté, c'est pénible.

J'ai pris la résolution, aidée de ma famille d'arrêter toute tentative pour l'aider, je veux qu'il comprenne qu'à toute chose il y a des limites, que la vie est basée sur le travail et que toujours compter sur moi pour le sortir de toutes ses impasses c'est terminé.

Mon cœur saignera, j'en suis sûre car j'adore Christian, il est le seul être cher qui me reste, ma faiblesse ne le conduit nulle part, je vais vous paraître dure, mais vous savez je ne souhaite en aucun cas, si vous êtes mère de famille et d'avoir un dingue, c'est terrible.

Je ne peux descendre à Trans avant juillet, date de mes vacances ; je suis vendeuse au B.H.V. et vous savez, les dates sont les dates à moins de grands événements.

Je vous prie Madame de recevoir ma reconnaissance et vous adresser mes sincères salutations. X.

Cette lettre m'a attristée. J'étais pourtant avertie par Christian : « J'ai été condamné l'année dernière à un an de prison avec six mois de sursis pour vol de voiture. Cette année c'est encore un vol de voiture que ma mère ne me pardonnera pas ». Je n'ai pas hésité à écrire de nouveau à la mère : « Si vous n'aidez pas encore une fois votre fils, il sera une fois de plus perdu ». Je n'ai pas réussi à la convaincre tout à fait.

Madame,

Excusez mon retard pour répondre à votre lettre, mais je fais 12 h par jour et je vous assure, je travaille en état dépressif, c'est très dur et j'aurai le goût de rien.

Malgré votre lettre qui m'engageait à faire un effort vis à vis de Christian, je reste sur mes positions pour l'instant, il a toujours trop compté sur ma faiblesse et je pense qu'en lui donnant une petite leçon dont je souffre moi-même, il finira par comprendre qu'à 26 ans on ne doit pas faire toutes ces choses à sa mère, car je pense avoir fait pour Christian plus que tout.

A chaque internement il s'est désintoxiqué, pourquoi recommencer alors ses promesses je n'y crois plus ; ce que je crains encore c'est sa sortie, je ne peux être à Trans avant le 9 juillet, date de mes vacances, à cette occasion j'aimerais vous rendre visite.

Pour son permis, j'y vais demain et je vais essayer de le récupérer s'ils veulent bien me le donner. Je vous tiendrai au courant.

Recevez, Madame, mes salutations distinguées.

X.

Un pas, ici, me paraissait franchi. Pendant ce temps, des Baumettes où il avait été transféré, Christian m'écrivait.

Chère Madame,

Avant toute chose, je tiens à vous remercier pour votre lettre qui m'a fait très plaisir et pour toutes les démarches que vous avez faites auprès de ma mère. Je lui ai écrit ce soir, rapport au contenu de contenu de votre lettre, j'espère qu'elle comprendra et que ça lui fera plaisir.

Les papiers nécessaires au permis de conduire sont à la fouille, je vais écrire au Directeur pour les récupérer et je vais les envoyer à maman.

Pour le reste, je lui ai dit d'écrire à l'avocat, afin de lui expliquer qu'à ma sortie, je suis prêt à discuter des modalités de paiement.

J'ai écrit à l'assistante sociale mais elle ne m'a pas encore répondu. A ma sortie, je souhaite trouver du travail le plus rapidement possible afin de repartir dans le droit chemin.

En vous remerciant pour tout, je vous adresse mes meilleurs souvenirs.

Christian

Christian ne perdait pas espoir vis-à-vis de sa mère et il avait raison ; une maman ne peut pas oublier et ne peut que pardonner à son fils, car l'amour maternel reste le plus fort.

Le 6 juillet 1983

Madame,

C'est avec grand plaisir que j'ai reçu votre lettre et je m'empresse d'y répondre.

Je n'ai pu résister longtemps et j'ai quand même écrit à Christian, vous savez j'en souffre

beaucoup, mais peut-être ce petit silence le fera réfléchir, malheureusement il est gentil et sûrement de bonne foi par moment mais lorsque ça le reprend, rien ne va plus et il ferait n'importe quoi de mal et que faire? J'ai un ami docteur, il ne croit pas beaucoup à la guérison, alors vous savez je me ronge, et les vacances ne m'inspirent pas et pourtant je suis lasse physiquement et moralement.

J'aimerais vous rencontrer, j'arrive le 11 au matin, il n'y a que le 12, je tâcherai de venir vous voir, je n'ai pas de voiture mais je m'arrangerai.

En attente, Madame, recevez mes salutations distinguées.

La semaine dernière, j'ai envoyé un chèque à Christian.

X.

Cette lettre m'a comblée de joie, les ponts n'étaient pas coupés et, à sa sortie, Christian ne sera pas livré à lui-même.

Combien sont-ils dans nos prisons ces gars issus d'une famille normale et qui « tournent » mal? Les jeunes veulent se libérer rapidement de la tutelle des parents et s'ils ne trouvent pas un travail rémunérateur qui leur permette de « vivre leur vie » ils risquent le fatal engrenage : délit, détention, rechute surtout s'il n'y a pas de pardon et d'aide de la famille. Ici le rôle de la visiteuse est primordial : par le contact avec la famille, entreprendre la réintégration du délinquant.

Prisons, lieux de souffrance pour les détenus et pour les familles mais, Prisons lieu d'espérance.

Juillet 1984



Table des matières

<i>Aperçu d'une prison de femmes</i>	9
<i>Visite des détenus hommes. Prison, lieu de souffrance</i>	15
<i>Développement de l'Œuvre de la Visite des Détenus dans les Prisons. Centre d'hébergement</i>	25
<i>Raisons, nécessité et utilité de la visite des détenus</i>	31
<i>Relations de la Visite des Prisons avec l'Administration Pénitentiaire</i>	45
<i>Petit historique de la prison. Centre pénitentiaire</i>	61
<i>Prison, lieu de mensonges et de crimes</i>	71
<i>Prison, lieu d'espérance ?</i>	85
<i>Témoignages</i>	99



Table des matières

9 Aperçu d'une prison de femmes
15 Visite des détenus hommes. Prison, lieu de souffrance
25 Développement de l'œuvre de la Visite des Détenus dans les Prisons. Centre d'ébergement
31 Raisons, nécessité et utilité de la visite des détenus
45 Relations de la Visite des Prisons avec l'Administration Pénitentiaire
61 Petit historique de la prison. Centre pénitentiaire
71 Prison, lieu de mensonges et de crimes
85 Prison, lieu d'espérance ?
99 Témoignages



Achévé d'imprimer en avril 1989
Atelier Graphique Saint-Jean
10 rue Flottes, 81000 Albi

Dépôt légal : 2^e trimestre 1989

Numéro d'imprimeur : 187

Le rôle de visiteur (ou de visiteuse) des prisons ne saurait être défini comme une tâche professionnelle. La différence peut de ce fait paraître considérable entre, d'une part, l'approche des délinquants par le travailleur social, l'éducateur, le psychologue ou le médecin, et d'autre part, les modes de présence et d'action de bénévoles dont un bon nombre appartient simplement à l'Œuvre de la Visite des Détenus dans les Prisons.

Ainsi, lorsque Marie-Jeanne Rosé demande à son mari et à son fils aîné leur accord avant d'engager les longues démarches nécessaires pour obtenir sa carte de « visiteuse », aucune expérience préalable n'avait préparé cette jeune institutrice à ses rencontres avec les femmes et par la suite avec les hommes détenus dans la prison de sa petite ville. Ce qui lui tenait lieu de « formation », c'était la vigueur de ses motivations, essentiellement éthiques et spirituelles. Depuis son premier entretien avec une jeune femme condamnée pour vol, Marie-Jeanne Rosé demeura déterminée au point que rien ni personne n'avait pu l'arrêter.

Son témoignage se lit ainsi comme le récit d'un apprentissage hors profession, l'histoire d'une maturation. Se sachant et se disant elle-même issue d'un milieu bourgeois et catholique, elle abordait le monde de la délinquance de fort loin. Mais tout porte à croire qu'elle devait précisément à cette distance culturelle la qualité de son bon sens et sa capacité d'apprendre, de faire comprendre et d'agir.

Les premiers appuis lui étaient apportés par des magistrats à un moment où la maison d'arrêt ne disposant ni d'assistante sociale, ni d'éducateur, elle devait s'efforcer d'assumer ces tâches au jour le jour. Par la suite, à travers les trente ans d'exercice de sa fonction de visiteuse, une heureuse circonstance historique fit émerger une sensible humanisation du régime carcéral français, et surtout un début d'accompagnement postpénal, si bien que, avec les progrès de son expérience coïncidaient des conditions plus favorables à la réintégration des détenus libérés. Ainsi ce témoignage porte sur trois aspects d'une même évolution concernant le rôle de visiteuse de prison, l'efficacité éducative de l'appareil judiciaire et le développement personnel de ceux qui, bénévolement, contribuent à ce résultat.

« J'étais en prison et vous êtes venu jusqu'à moi »... Cette phrase toute simple énonce l'appel auquel Marie-Jeanne Rosé n'a pas cru pouvoir se soustraire. Sa réponse, exprimée clairement par sa présence auprès des détenus et notamment par ses correspondances avec certains d'entre eux, mérite une grande attention.



9 782865 861149
ISBN 2-86586-114-7

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7502 00044380 6

65 F

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

